

L'agriculture gersoise face à la

Entre gel et grêle d'importants dégâts dans le Gers

Déjà meurtris par le gel du printemps, le vignoble armagnacais a subi une deuxième attaque de grêle cette fois, le 3 juin dernier en fin d'après-midi. Un phénomène exceptionnel en intensité qui semble avoir mis à mal 5 000 ha de vigne environ, dont certaines totalement anéanties pour cette récolte et lourdement handicapées pour celle de 2023, l'induction florale étant déjà faite.

Mais les autres productions végétales, maïs, prairies, tournesol, semences, sont aussi touchées, voire des bâtiments ou des serres fortement endommagés. Les dégâts sont lourds dans l'Armagnac, dans le département voisin des Landes aussi et en Gironde, justifiant le déplacement du Ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau.

Entouré des parlementaires gersois, du président du conseil départemental, Philippe Dupouy, et des responsables professionnels dont Bernard Malabi-

rade, Christian Cardona, Xavier Dufau, Joël Boueilh, Olivier Dabadie, Jérôme Despey, Président du Conseil spécialisé vin de FAM, le ministre s'est rendu sur le vignoble du Domaine de Danis chez Vincent Piquemal.

Au milieu des vignes détruites, chacun a pu librement exprimer le profond désarroi de la viticulture qui cumule depuis 2020 les calamités : les conséquences du Covid, le gel de 2021, celui de 2022 et maintenant cet épisode de grêle. Les trésoreries des viticulteurs sont à la peine, justifiant des demandes pour les soulager : activation d'un nouveau fonds urgence et l'accès exceptionnel au dispositif des calamités agricoles pour



Marc Fesneau au Ministère de l'Agriculture

Marc Fesneau est perçu comme un bon connaisseur du secteur agricole, pour avoir travaillé plusieurs années à la chambre d'agriculture du loir-et-Cher. En 2002, il était directeur du service chargé des politiques de développement local. Pour les professionnels agricoles, l'arrivée de Marc Fesneau est le signe d'une volonté de continuité, notamment par son profil technique et proche du secteur agricole. Sa nomination est le « signe d'une ambition agricole maintenue », confie à AgraPresse le président des Chambres d'agriculture France Sébastien Windsor, pour qui Marc Fesneau est un connaisseur en étant un ardent défenseur de la chasse.

Pour l'heure, Marc Fesneau se distingue surtout de son prédécesseur en étant un ardent défenseur de la chasse.

(Source : extrait AgraPresse)

les non assurés, comme l'an passé, décalage des remboursements des PGE, les viticulteurs étant ceux dans le monde agricole qui ont le plus souscrit à cette mesure COVID, exonérations des cotisations sociales et de la taxe sur le foncier non bâti.

gestion des risques

SESSION CHAMBRE / La dernière session de la Chambre d'agriculture s'est déroulée au château de Mons en présence de Pascal Ferey ; au programme les questions des aléas climatiques, de la crise aviaire et celle durable de l'eau.

« Donner aux agriculteurs les moyens de travailler »

C'est le message lancé par Pascal Ferey ⁽¹⁾ lors d'une session de la Chambre d'agriculture marquée par les questions des aléas climatiques, de la crise aviaire et celle, durable, de l'eau.

Bernard Malabirade a donné le ton. Un ton inévitablement grave pour le président de la Chambre d'agriculture à l'heure d'évoquer des sujets d'actualités tous frappés du mot « crise ». L'influenza aviaire, le gel du printemps, les derniers épisodes de grêle « qui ont concerné près de 40000 hectares dont 5 000 hectares de vignes armagnacaises pour certaines totalement détruites. » Pas de quoi se réjouir en effet.

D'autant que, et le président l'a souligné, « de nombreuses exploitations ont cumulé ces aléas. » On l'aura compris, le dossier « d'un système assurantiel à bout de souffle », ne pouvait que s'inviter au débat. Seule satisfaction dans ces périodes sombres, aux yeux du président Malabirade, la présence sur le terrain du tout nouveau ministre de l'Agriculture Marc Fesneau. « J'ai apprécié le soutien dont il a fait preuve en-

vers nos viticulteurs sinistrés, il nous a promis un classement en calamité, nous y serons vigilants. C'est important que l'État s'engage afin que le Département et la Région puissent abonder ses aides comme ils l'ont promis. »

L'intervention (programmée avant la connaissance de l'épisode de grêle) du Normand Pascal Ferey sur l'eau, est venue apporter un étage supplémentaire à la réalité des difficultés rencontrées par la profession mais surtout les solutions sur lesquelles planche le Varenne agricole de l'Eau et de l'Adaptation au changement climatique. Un intitulé qui a le mérite de poser la problématique.

Car l'ambition de ce Varenne est claire et sans ambiguïté, elle veut trouver « des solutions concrètes pour les agriculteurs et leurs exploitations » mais aussi « établir une feuille de route pour permettre à l'agriculture française de

s'adapter au changement climatique. » Reprenant le sujet à son compte et fort de son expérience normande Pascal Ferey pose : « lorsque vous avez 700 000 bovins qui sont en concurrence tous les matins, à 7 heures, avec le préfet qui se lave les dents... soit le préfet arrête de boire et de se laver les dents, soit les vaches ne boivent pas. Si nous mettons tout le monde sur le réseau, nous sommes incapables d'abreuver l'ensemble de nos animaux ou on est dans le cas d'assécher la population. »

Puis Pascal Ferey a détaillé les travaux du Varenne à commencer par la « gestion des risques climatiques », « dont vous avez beaucoup parlé ce matin. Ne nous y trompons pas, la première production qui sera victime demain des aléas climatiques sera la production d'herbe qui ne supporte pas la sécheresse et l'excès d'eau. » « Nous devons modifier nos

systèmes de production pour être dans un système résilient demain. »

Ce renforcement « de la résilience de l'agriculture dans une approche globale » est également au centre du Varenne. « Le troisième sujet que nous n'avons pas mis en tête volontairement parce qu'il est clivant, est « sans eau, il n'y a pas d'agriculture. »

Dans le cadre du Varenne « l'important pour nous n'est pas de gagner, c'est de réussir. C'est de faire en sorte que demain cette résilience de l'agriculture passe par des outils performants », a insisté l'intervenant. Avant de répondre aux questions, le Normand a lancé, aussi, « il faut récupérer de



l'eau et foutre la paix aux eaux centenaires et millénaires. » Un débat animé notamment par Alain de Scorraillé soulignant la sortie de l'étude irrigation régionale qui met en avant son intérêt économique, ou Xavier Duffau (président des JA) qui a évoqué le questionnement (face au sujet de l'eau) des jeunes qui veulent s'installer.

(1) Pascal Ferey est vice-président de la Commission Environnement de l'APCA.

Influenza aviaire, une feuille de route pour l'hiver prochain

Les Chambres d'agriculture du Gers, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées et ASAVI (Association sanitaire avicole, ex Cluster biosécurité) ont rassemblé tous les acteurs des filières palmipèdes et volailles avec pour objectif l'écriture d'une « feuille de route professionnelle » permettant de réduire davantage le risque d'un nouvel épisode d'influenza aviaire à l'hiver 2022/2023.

Les leviers des mesures proposées

Trois rendez-vous ont eu lieu à Barcelonne du Gers les 17 février, 21 mars et 9 mai 2022. Lors de ces réunions, les représentants des filières courtes et longues de chaque département ont pu présenter et expliquer leurs propositions. En conclusion de ces échanges, les chambres et interprofessions pourront porter une synthèse collective dans une feuille

de route professionnelle qui sera relayée auprès de l'État et des collectivités. Les leviers utilisés pour établir des mesures de protection sont multiples et différenciés selon le type de filière, longue ou courte, et d'espèce, palmipède ou gallus. La filière des poules pondeuses à cycle long ne fait pas partie du dispositif mais devrait réajuster tout de même son système de surveillance. Des dispositifs de dédensification des zones à risques entre le 15/12 et le 15/01 sont proposés.

Pour cela des zones considérées comme les plus peuplées en palmipèdes et/ou en gallus doivent être définies. Également des communes disposant d'un site stratégique comme un couvoir sont à prendre en compte. Les premières approches à partir de la base de données avicoles (BDAvicole) font état de 68 communes du Sud-Ouest répertoriées dont une

dozaine dans le Gers. A partir de là, des allongements de vides sanitaires et/ou des réductions du nombre de lots d'animaux mis en place à cette période pour les éleveurs dans ces zones sont proposés pour limiter le nombre d'animaux en présence simultanée.

La suspension de mises en gavage pendant ce mois-là pour limiter les effets de transports est proposée, cela ne concernant pas les sites autarciques qui engraisent des canards élevés sur place.

Concernant la surveillance des statuts sanitaires des sites et des animaux avant leurs déplacements l'utilisation des chiffonnets serait renforcée. Tout en tenant compte du statut autarcique de certains sites et en protégeant les sites de pontes. Tous les éléments de cette feuille de route ont été validés lors de la session de la Chambre d'agriculture du Gers.

Finances et Technique

Parmi les intervenants à la session, Michel Baylac, représentant la Caisse Pyrénées Gascogne, a rappelé le contexte économique et financier actuel, à la lumière d'un récent séjour en Pologne où la solidarité vis-à-vis du peuple ukrainien s'exprime intensément. Le soutien de la banque verte au secteur agricole est diversifié, qu'il s'agisse de l'accompagnement aux aléas ou l'adaptation aux transitions en cours. Le Crédit Agricole déploie une large gamme de services et de solutions : large mobilisation du dispositif PGE, déploiement du guichet unique assurances récoltes, financements de courts termes spécifiques pour tenir compte de l'augmentation du coût des intrants en 2022.

Sous un angle plus techniques, Thierry Duffourq, Ingénieur IFV, a quant à lui dressé un panorama actualisé des solutions techniques pour lutter contre le gel, la grêle, mais aussi les vagues de chaleur intense. Souvent testées sur d'autres continents déjà confrontés à ces phénomènes météorologiques extrêmes, les techniques proposées sont pour la plupart encore au stade expérimental ou en l'état trop coûteuses pour justifier l'investissement. Dans l'immédiat, des solutions agronomiques peuvent apporter des éléments de réponse : choix des parcelles et du matériel végétal, taille mécanique, pulvérisation de kaolinite qui sera à l'essai cette année à Mons !